

# Commission Habitat & Urbanisme

## COMPTE RENDU N°02/2024

17.04.2024 | 17h00 | Salle du Tribunal

Réunion organisée par Agnès MASCHINO, Vice-présidente

Type de réunion Commission

Animateur Agnès MASCHINO, Vice-Présidente

Secrétaire Agnès MASCHINO

Maître du temps Sans objet

### Participants :

- ✓ BEY Maxime
- ✓ DOSSMANN Patricia
- ✓ DOUZANT Francis
- ✓ KUNTZ Olivier
- ✓ MASCHINO Agnès

### Excusés :

- ✓ END Jérôme
- ✓ URBAIN Xavier
- ✓ VERZINI Yannick

### Absents :

- ✓ CORBEIL Stéphane
- ✓ CORNEVAUX Sylvestre
- ✓ ZIMMERMANN Dominique

## SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

- 01 – Dossiers de demande d'aide financière au ravalement de façade
- 02 – Divers

Agnès MASCHINO, Vice-présidente de la commission, ayant procuration de Monsieur le Maire Jérôme END, ouvre la séance à 17h00.

Ordre du jour	Intervenant(s)
<b>Point n°1</b> <b>Dossiers de demande d'aide financière au ravalement de façade</b>	<b>Agnès MASCHINO,</b> <b>Vice-Présidente</b>
<p>a) <b>M. FRIES Eric</b> – Habitation située au 21, Rue En Fatrives Après étude du dossier complet, la Commission <u>donne son accord pour une subvention de 2 000.00 euros (30% du devis HT d'un montant de 10 335 € ; subvention plafonnée)</u></p> <p>b) <b>M. MORALES LOPEZ Ignacio</b> - Habitation située au 4, Place Philippe Leroy Après étude du dossier complet, la Commission <u>donne son accord pour une subvention de 2 000,00 euros (30% du devis HT d'un montant de 85 857 € ; subvention plafonné).</u></p> <p>c) <b>SCI JELEC/M. LECLECH Jérémie</b> - Habitation située au 22, Place Jeanne d'Arc Après étude du dossier complet, la Commission <u>donne son accord pour une subvention de 2 000,00 € (30% du devis H.T. d'un montant de 36 300 €).</u></p>	

Ordre du jour	Intervenant(s)
<b>Point n°2</b> <b>Divers</b>	<b>Agnès MASCHINO,</b> <b>Vice-présidente</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avancement des travaux sur la Commune (Rue des Allovins, mur du cimetière).</li> <li>- L'attribution des subventions de 2023 a dépassé de 5 000 €, les 10 000 € alloués pour cette action. Il conviendra donc, pour 2024, de restreindre les montants à cette hauteur.</li> </ul>	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

**Agnès MASCHINO,**  
Vice-Présidente de la Commission

